Francs-Tireurs Roubaisiens : A M. Ferdinand Dumortier, 24 mai 1891.

De nombreux drapeaux avaient été arborés sur le parcours du cortège surtout dans la rue du Moulin de Roubaix.

Dans la rue d'Hem, à l'entrée du champ de tir, une banderolle traversait la rue; on y lisait ces mots :

« Hommage à Ferdinand Dumortier, faisant partie depuis 50 ans de la société *Saint-Sébastien*, 1841-1891. »

Le tir à l'arc a commencé à deux heures par le jubilaire qui a lancé le premier trait et a abattu un oiseau de dix francs. Aussitôt les 143 tireurs ont entonné un chaleureux vivat.

La fête s'est prolongée jusqu'à sept heures et demie du soir. Voici les noms des lauréats :

1er prix, le coq, à M. Masure, à Lille ; 1re poule, M. J.-B. Thibaux, société *St-Sébastien*, Roubaix ; 2e poule, M. Ferret, société *Les Francs Tireurs*, Roubaix ; 3e poule, M. Brognesoi, de Lille ; 4e poule, M. Niffle Camille, des *Francs Tireurs*, Roubaix ; avant-dernier abattu, M. Delcourt, de Tournai, dernier abattu, M. Jean Degrieux, des *Amis Réunis*, Roubaix.

Un accident, rue de la Gare. — Un industriel de Tourcoing, M. Georges B..., passait, en voiture, dimanche matin, rue de la Gare, quand, en face de la rue de l'Hospice, le cheval heurta un pavé et tomba. En voulant le retenir, M. B... perdit l'équilibre et fut projeté sur la chaussée : dans sa chûte, il a reçu une blessure au front et s'est luxé le bras gauche. Il a pu néanmoins remonter en voiture et retourner chez lui.

Une tentative de vol rue de Soubise. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un ouvrier teinturier, M. Emile Deloosère, en rentrant chez lui, aperçut deux individus qui, à son approche, prirent la fuite. Intrigué, M. Deloosère se mit à leur poursuite, mais au même moment, il entendit une voix de femme qui criait : au voleur! Il revint sur ses pas et apprit que ces deux individus avaient tenté d'ouvrir la porte de l'habitation de Mme Delerue en y introduisant une fausse clef. Celle-ci s'était réveillée et en allumant une bougie avait mis les voleurs en fuite.

Une arrestation pour fraude. — Dimanche soir vers huit heures et demie, deux douaniers ambulants, MM. Louis Peloy, brigadier, et Joseph Pagès, préposé des douanes, se trouvaient rue d'Alma, quand ils virent passer un individu à mine suspecte, porteur d'un paquet. Ils s'approchèrent de lui et constatèrent que le paquet dont il était porteur renfermait six kilogs de tabac en poudre de provenance étrangère. Cet individu — Henri Fachaux, âgé de 17 ans, demeurant au Cul-de-Four, a été maintenu en état d'arrestation.

Croix. — Le feu a détruit, dimanche, dans la soirée, une meule de blé appartenant à M. Selosse-Ducroquet, fermier, et située près de la gare de Croix.

La cause de l'incendie est jusqu'ici restée inconnue.

Wasquehal. — *Une réunion socialiste.* — Une réunion socialiste était organisée pour dimanche à l'estaminet Foreau. Annoncée pour six heures, elle n'a commencé qu'à sept heures. Environ 200 personnes présentes.

Le bureau est constitué de la manière suivante : Debled, président ; Constant et Mimre, assesseurs. Prennent également place au bureau les citoyens Carrette de Roubaix et Delory de Lille.

Le président, après avoir constaté combien les auditeurs sont peu nombreux, donne la parole au citoyen Bouchez, gérant du *Cri du Travailleur*, qui développe le programme socialiste.

Le citoyen Delory parle ensuite de l'organisation ouvrière.

Il engage les auditeurs à nommer des députés ouvriers.

Il préconise l'union et rappelle en quelques mots les incidents de Fourmies.

Le citoyen Carrette termine la réunion en adjurant les citoyens de se syndiquer et de former une section, qui serait rattachée à la grande chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix.

Pas d'incident à signaler.

— La première journée de la kermesse n'a pas été fort animée : cependant les forains étaient venus s'installer nombreux sur la place.

— Le percepteur du canton de Roubaix-Ouest se rendra à la mairie, le 26 courant, pour les mutations.

— La commission instituée pour procéder au classement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée se réunira sur la place le mardi 2 juin, à 3 heures.

Tous les propriétaires sont prévenus qu'ils devront présenter à la Commission les jour et heure indiqués plus haut les chevaux, juments, mulets et mules ayant l'âge minimum fixé par la loi (6 ans pour les chevaux et juments; 4 ans pour les mulets et mules).

— On nous prie d'insérer l'avis suivant : « Le maire de la commune de Wasquehal informe les jeunes gens de la classe de 1890 et ceux ajournés des classes de 1888 et 1889 que le conseil de révision, pour le canton-ouest de Roubaix, aura lieu, dans cette dernière ville, le samedi 30 mai, à 9 heures du matin. Le présent avis tient lieu de convocation. Il ne sera par conséquent envoyé aucun ordre individuel. »

Hem. — *Carrousel.* — Dimanche a eu lieu, malgré le mauvais temps, le carrousel annoncé.

La *Musique municipale* est allée à l'Hempempont audevant des cavaliers et le cortège s'est rendu place de l'église où est établi le manège.

A cinq heures et demie, le premier coureur commençait les trois tours de piste

Les prix ont été vivement disputés. Voici l'ordre dans lequel ils ont été attribués :

1er prix 150 fr. MM. Isbled, d'Emmerin ; 2e, 110, Paul Lesaffre, de Comines ; 3e, 80, Henri Lebrun, de Bondues ; 4e, 60, Auguste Verriest, de Roubaix ; 5e, 50, Louis Delcourt, de Bondues ; 6e, 40, Casimir Destombes, de Bondues ; 7e, 30, Bourgeois, de Pecq ; 8e, 20, Holbecq, de Mouscron.

Les surprises ont été remportées, la première par M. Butin, de Wasquehal, et la deuxième par M. Holbecq, de Mouscron.

Le nombre des concurrents s'élevait à 90.

Le carrousel était présidé par M. Mulliez, ancien maire de Lannoy.

Au cours de la fête, une quête assez fructueuse a été faite par Mlle Mulliez, conduite par M. Dauphin Masquelier d'Hem.

On a beaucoup regretté l'absence de M. Leuridan, maire, retenu pour deuil de famille.

Aujourd'hui lundi, deuxième journée : 195 francs de prix et surprises.

— *Accident.* — Un accident s'est produit samedi, à la fabrique de carreaux mosaïques de ciment comprimé, de M. Agache, à l'Hempempont.

Trois ouvriers, Vandewinck Charles, Vandenabel et Castelain étaient occupés à raccommoder une courroie. On n'avait pas arrêté l'arbre de transmission; seule la courroie en réparation avait été jetée hors de la poulie.

Castelain, Vandewinck, qui maintenait la courroie par le bas, fut enlevé par celle-ci qui s'était enroulée on ne sait comment autour de l'arbre de transmission. Comme il avait une jambe fortement serrée par la courroie, il eut la présence d'esprit de s'attacher par les bras à l'arbre de transmission et fit ainsi une trentaine de tours.

On courut prévenir le mécanicien qui arrêta vivement sa machine. On dégagea le malheureux qui fut transporté à son domicile au hameau du Vert Feuillage, par d'autres ouvriers à l'aide d'un brancard.

M. Coubronne, médecin à Hem, appelé à lui donner des soins, a déclaré que Vandewinck avait une fracture de la jambe gauche au-dessus du genou, des blessures au dos, à la tête et au bras, ces dernières sans gravité.

Cet ouvrier est assuré à la compagnie *Le Secours*.

Lys-lez-Lannoy. — La *Fanfare municipale* a fait une sortie, dimanche après-midi; elle a parcouru les principales rues de la commune.

Leers. — Le règlement de la *Société fraternelle*, composée d'anciens militaires ayant servi sous les drapeaux français et établie chez M. Lamblain-Delcour, cabaretier à Leers, vient d'être approuvé par M. le Préfet du Nord.

Gruson, Chéreng, Tressin, Willem. — Le recensement des chevaux, juments, mulets et mules a eu lieu dans ces communes samedi, à 7 h., à 8 h., à 1 h. 1/2 et à 3 h. 1/2.

Une attestation à signaler. — M. Charles Bardy, directeur du service scientifique au ministère des finances, à Paris, s'est livré à une étude consciencieuse des eaux du Sauchoir, et voici le résultat de ses observations : « Il résulte, dit-il, de l'analyse de l'eau du Sauchoir faite par moi que, par sa composition chimique, cette eau peut être classée parmi les *meilleures* eaux ferrugineuses et que, par suite, non seulement elle constitue une excellente eau de table, mais encore que son emploi est appelé à rendre de précieux services dans la médication tonique ferrugineuse. » Adresser les commandes à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve; chez MM. Delaporte, Quaghebeur, Dienne, Deschodt, Corbeaux, Delarra, Duburcq, Cambier, Wicart, Fontaine, Richert, Coille, Druelle, Leroy, Bole, Deberdt, Aug. Legrand, Leflon, Delelis, Turlur, Hennequant, Taillier, Florquin, Logez ; chez M. Cheminade, Epicerie Centrale ; MM. Montignies, rue du Bois ; Dendievel, rue Saint-Georges ; Tiberghien, Calonne et Duthoit, rue de l'Epeule ; Durant, Dewazels, rue de l'Ermitage ; Cuignet, rue Archimède ; Dauwe-Parent, rue de la Chapelle-Carette ; Ducoulombier, Henri Voreux, rue de l'Ommelet ; Spriet-Voreux, rue de Tourcoing ; Bernard-Spriet, rue de Lannoy ; Dubus-Delespierre, rue de l'Alma ; Félix Tilge, rue Jacquard ; Desfontaines, Grande-Place. 53126—26468

Mlle E. SÉNÉPART prévient le public, qu'à partir du 1er juin, elle ouvrira un *établissement d'accouchements*, rue Vauban, 23, route de Lille, à Roubaix. 53724—26755

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier**, de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, à partir du 28 courant, tous les jeudis (excepté le 3me jeudi du mois), de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures, rue du Collège, 73 (en face du Collège). 53317—26558

Faiblesse !!

Vaudeurs (Yonne), le 19 avril 1890. — Depuis 5 ans ma femme souffrait de grands maux de ventre et d'estomac avec faiblesse dans tous les membres. Depuis qu'elle prend vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, elle est bien rétablie. (Sig. lég.) 26766d H. BAUDOUARD, garde particulier.

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50**, selon le genre. 52206—26052

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

25 MAI 1749. — Ordonnance de l'Intendant de Flandre, à la requête des manufacturiers du bourg de Roubaix, portant règlement pour la fabrication des callemandes. Les « commuds rayées, unies, mouchetées, boutonnées, angéliques, dessins à parterre, triomphantes et hautes et basses couleurs » ne pourront avoir moins de 1.350 fils de chaîne sur onze tailles et 85 à 90 aunes de longueur. Quant aux callemandes demi-fines, elles auront 1.450 fils sur onze tailles et sur même longueur. Un délai de trois mois est accordé aux fabricants pour se mettre en règle. (*Archives de Roubaix.*, HH, 41, f° 113 verso).

25 MAI 1853. — La Chambre consultative transmet à l'Empereur, par M. le sénateur Mimerel, une adresse où elle l'informe de son intention de créer, à Roubaix, un Hôpital pour les ouvriers. Elle prie l'Empereur de venir poser la première pierre de cet édifice, lorsqu'il visitera nos contrées, et lui demande la permission de l'appeler Hôpital Napoléon. (*Histoire de la Chambre consultative de Roubaix*, p. 158).

LE PÈLERINAGE
DE NOTRE-DAME DE LA MARLIÈRE

Le joli mois de mai, qui nous ramène la verdure et les fleurs, est aussi le mois par excellence du pèlerinage de nos chrétiennes populations à Notre-Dame de la Marlière. C'est le pèlerinage populaire entre tous, dans cette région; aussi est-il bien peu de nos concitoyens qui ne se soient rendus, au moins une fois, au sanctuaire de « la Vierge du Tilleul », et qui ne connaissent les touchantes origines du culte voué à Notre-Dame de la Marlière.

« La tradition rapporte, dit M. l'abbé Ducoulombier, dans le charmant opuscule qu'il a consacré à l'histoire de Notre-Dame de la Marlière, qu'à une époque assez reculée, un pieux fidèle, parcourant la campagne, aperçut une image de la Vierge incrustée dans le tronc d'un arbre qu'on venait d'abattre. La Vierge semblait être un présent du Ciel. Il la détacha avec le plus grand soin, et il s'empressa de l'offrir à la vénération des fidèles dans un charmant bosquet qui se trouvait à peu de distance, à la jonction de trois chemins fréquentés. Le lieu était parfaitement choisi : de jeunes arbustes au verdoyant feuillage croissaient à l'ombre d'un tilleul qui étendait au loin ses rameaux protecteurs. L'image de Marie fut donc placée sur le tronc séculaire du tilleul ; un pèlerinage s'établit, et bientôt on aima dans le pays à invoquer la Vierge miraculeuse de la Marlière.

Cette image était en chêne. La figure de Marie avait cette expression douce et pieuse que nos pères aimaient dans les madones; l'Enfant Jésus souriait à sa mère, et ses blonds cheveux, parfaitement imités, semblaient flotter sur ses épaules.

La statuette vénérée échappa aux calvinistes, fanatiques iconoclastes, grâce à l'intervention d'un pauvre bûcheron qui la recueillit dans sa chaumière jusqu'au jour où, des temps meilleurs étant venus, l'image de la Vierge fut replacée sur l'antique tilleul. La première chapelle — existant encore aujourd'hui, et formant une des chapelles latérales du monument actuel — fut érigée au 17e siècle dans le bosquet de la Marlière. Dès lors, les pèlerinages se multiplièrent, et bientôt le modeste sanctuaire devint trop exigu pour contenir les foules pieuses qui s'y donnaient rendez-vous.

Une seconde chapelle fut donc bâtie en 1746, l'ancienne étant conservée comme sacristie — et le roi de France lui-même prit part à l'œuvre, en envoyant ses soldats, occupés à une tranchée devant Menin, pour activer les travaux.

Pendant la Révolution, la chapelle fut profanée et pillée par des vandales ivres qui livrèrent aux flammes, un Vendredi-Saint, chez le boulanger Renard, de Tourcoing, la statue miraculeuse.

Le sanctuaire fut rendu au culte en 1802 : un peu plus tard, le curé d'Helchin, atteint d'une maladie grave, fit vœu, s'il guérissait, de donner à la chapelle de la Marlière une magnifique statue de la vierge. La prière du respectacle prêtre fut exaucée, et il s'hâta d'accomplir sa promesse, en achetant à Tournai l'image de Marie que tous nos concitoyens connaissent.

La vierge de la Marlière est restée, pour le pays, une source de bénédictions; tout un peuple, simple et pieux, est venu habiter à l'ombre du troisième sanctuaire qui fut béni, au printemps de l'année 1875, par Mgr de Lydda. Personne n'a perdu le souvenir des grandes solennités qui signalèrent cette fête religieuse. La chapelle fut définitivement ouverte aux fidèles le 8 décembre 1877, sous les auspices de l'Immaculée Conception.

L'œuvre de M. l'architecte Maillard a été déjà décrite dans ces colonnes. L'artiste regrette à su tirer parti, dans la disposition du nouveau sanctuaire, des deux chapelles primitives, dont le peuple n'eût pas vu la disparition sans un profond regret. Autour d'elles il a fait rayonner, en l'appuyant sur la muraille de droite, une élégante rotonde de style byzantin. Cette disposition circulaire, peu en usage dans nos régions, mais fort commune en Russie et en Orient, a permis à l'architecte d'établir dans le pourtour de nombreux autels. Huit colonnes monolithes soutiennent une charmante coupole dominée à l'extérieur par une statue de la Vierge qu'on aperçoit d'assez loin.

Comme nous le disions en commençant, nos populations de la frontière ont conservé intact le culte séculaire voué à Notre-Dame de la Marlière, et, pendant le mois de mai, c'est un pèlerinage continu vers le sanctuaire.

Hier matin encore, dimanche, la foule se pressait au modeste hameau. A travers la campagne où triomphe — en dépit d'un ciel lourd, gris et morne, prodiguant ondées et rafales — la sève printanière, en une victorieuse gamme de verts, de longues files de pèlerins se dirigeaient vers la chapelle de la Vierge. Sur la route qui serpente, raboteuse, imprimant aux véhicules de formidables secousses, toute une cour des Miracles : avengles, manchots, culs-de-jatte implorant, avec des accents plus pitoyables encore sous cette pluie qui vous fouette au visage, la charité du passant.

Des attelages de tout genre sillonnent le chemin, depuis la patache préhistorique, où se pressent des familles entières de campagnards, jusqu'aux voitures de maître. Plus on approche de la chapelle, plus la route s'anime : les groupes se massent, font cohue autour de boutiques en plein vent. Au-dessus de plusieurs maisonnées environnantes, des statuettes de la vierge, naïvement sculptées, témoignent de la piété des habitants.

La chapelle est bondée : là-bas, dans le fond, a pris place un pélérinage de Mouscron dont un groupe imposant chante une messe en musique. Après l'Evangile, l'officiant dit au peuple la touchante et pittoresque histoire du bûcheron qui arracha à la fureur des hérétiques la statuette miraculeuse. La chapelle est charmante, toute blanche et lumineuse, malgré le ciel inclément; les arcades tendues de draperies bleues piquées de lys d'argent ajoutent à l'exquise fraîcheur de l'ensemble. Mais, invinciblement, notre regard se détourne des détails du monument pour se reporter sur ces pélerins, dont les yeux, rivés sur les autels chargés d'ex-votos — témoignages incontestables de combien de vœux exaucés, de combien de misères soulagées — prient autant que les lèvres....

MAX BONNARD.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

TOURCOING

M. le doyen de la paroisse a donné, dimanche, en chaire des détails sur les nouvelles cloches de Saint-Christophe qui vont arriver incessamment à Tourcoing. Saint-Christophe, comme toute paroisse bien organisée, aura enfin une sonnerie complète, c'est-à-dire un gros bourdon pour les fêtes solennelles et plusieurs cloches qui pourront être mises en même temps en branle comme à Notre-Dame.

La belle cérémonie du baptême est toujours fixée au mercredi 10 juin, à 3 heures de l'après-midi : C'est Mgr Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire de l'archevêque de Cambrai, qui officiera.

M. le doyen a aussi parlé du prochain achèvement de l'église et de la construction d'une sacristie monumentale. Mais, contrairement à ce qui a été dit au Conseil municipal, la dépense de la sacristie n'est pas à beaucoup près couverte entièrement par le don d'une personne généreuse. La fabrique aura à sa charge une partie importante des 60,000 francs prévus au devis.

LILLE

Une réunion, organisée par le comité révisionniste, a eu lieu, hier, à cinq heures, à la salle de l'hippodrome MM. Gabriel et Roche y ont pris la parole sur les évènements de Fourmies. Un ordre du jour, flétrissant la conduite du gouvernement, a été voté. Tout s'est passé dans le plus grand calme.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Union colombophile. — Dimanche a eu lieu le concours général et international sur Chartres (277 kilomètres) avec 1,000 francs de prix d'honneur.

Le premier pigeon n'ayant été constaté que vers une heure, les résultats ne seront connus qu'aujourd'hui lundi.

Le lâcher de vingt paniers a eu lieu dimanche matin, par le convoyeur Aublin, à 9 h. 30 par un beau temps, bean départ, vent sud. 601 pigeons étaient engagés au concours.

Les Trois Macotes. — Voici les résultats du concours de Chantilly organisé par la société *Les trois Macotes*, chez M. Victor Carrette, (à l'Alouette) aigle des rues du Grand Chemin et de l'Alouette. Prix d'honneur 100 fr. Arrivé à 6 h. 10 train retard. Lâché 6 h. 45, 21 paniers, temps clair, vend sud. Dedoncker.

1er prix, Norbert, 4 p; 2e, Bovyn, 5 p; 3e, Deldemance 1 p; 4e, Roger, 3 p; 5e, J. Coïls, 1 p; 6e, Wyseur, 4 p; 7e, Hauttequette, 1 p; 8e, Ysebaert, 1 p; 9e, Lampe, 2 p; 10e, Denoncourt, 1 p.

11e, Ysebaert, 2p; 12e, Wyseur, 2p; 13e, Hovine, 2p; 14e, Stoffyn, 1p; 15e, Ducoulombier, 1p; 16e, F. Marsy, 1p; 17e, Millet, 1p; 18e, Lepoutre, 2p; 19e, Fichelle, 2p; 20e, Bayart, 2p; 21e, Delmotte, 4p; 22e, Ducatteau, 3p.

23e, Vanbelleghem, 2p 24e, Desfontaines, 1p; 25e, Dekers, 1p; 26e, Veldemans, 12; 27e, P. Saron, 2p; 28e, Rogé, 2p; 29e, J. Boudry, 4p; 30e, Nicolas, 2p; 31e, Jean Coïls, 1p; 32e, Rekelbus, 1p.

33e prix, Voldeman, 1p; 34e, L. Denis, 1p; 35e, Biquet, 14e. Stoffyn. 1p; 15e. Ducoulombier. 1p; 16e, F. Marsy, 1p; 17e. Millet. 1p; 18e, Lepoutre, 2p; 19e, Fichelle, 2p; 20e, Bayart, 2p; 21e, Delmotte, 4p; 22e, Ducatteau, 3p.

23e, Vanbelleghem, 2p 24e, Desfontaines, 1p; 25e, Dekers, 1p; 26e, Veldemans, 12; 27e. P. Saron, 2p; 28e, Rogé, 2p; 29e, J. Boudry, 4p; 30e, Nicolas, 2p; 31e, Jean Coïls, 1p; 32e, Rekelbus, 1p.

33e prix, Voldeman, 1p; 34e, L. Denis, 1p; 35e, Biquet, 1p; 36e, Ducatteau, 4p; 37e, Rosselle, 1p; 38e, J. Mathon, 2p; 39e, Mestdagh, 3p; 40e, Moreau, 1p ; 41e, Desfonlaines, 1p; 42e, H. Salembier, 2p.

43e prix, Massez, p; 44e, Debuchy, pppp; 45e, A. Mathon, p; 46e, L. Legrand; 47e, Marsy; 48e, Nicolas; 49e, Ch. Colpart; 50e, E. Dujardin; 51e, Prévost; 52e, L. Delfortrie. Poule hors concours, Ducatteau et Nicolas.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 25 mai

Présidence de M. le conseiller VIBERT

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Léon-Pierre-Joseph Richard, journalier à Raillencourt, est âgé de 25 ans.

Richard est condamné à un an de prison et seize francs d'amende. Défenseur, Me Edart.

2e affaire

VOL A ROUBAIX

LES ACCUSÉS

Sont :

1° Charles-Louis Vandeputte, né à Petthem (Belgique), le 15 août 1841 et, par conséquent, âgé de 49 ans, forgeron à Tourcoing;

2° Edouard Welghe, marchand de moules à Tourcoing, âgé de 45 ans, né à Bossut (Belgique), le 28 août 1845;

3° Léopold Verschuere, ouvrier ouvreur, sans domicile fixe, âgé de 33 ans, étant né à Coustrai, le 17 juillet 1857.

L'ARRÊT DE RENVOI AUX ASSISES

est ainsi conçu :

« Dans la nuit du 1er au 2 novembre 1890, à Roubaix, les accusés Vandeputte, Verschuere et Welghe se sont introduits dans un magasin dépendant de la maison habitée par M. Browaeys, teinturier, et ayant soustrait au préjudice de ce dernier, deux pièces d'étoffes et 21 bobines de laine peignée, d'une valeur totale d'environ 600 francs.

» Pour pénétrer dans ce magasin, ils ont brisé, après l'avoir enduit de savon noir, un carreau d'une des fenêtres. Ils ont escaladé cette fenêtre en passant par l'ouverture pratiquée au moyen de cette effraction.

» Le 3 novembre, toutes les marchandises soustraites ont été découvertes dans le grenier surmontant un petit bâtiment à usage de forge, qui est une dépendance de la maison qu'habite Vandeputte. On avait seulement coupé un certain nombre de mètres à l'une des pièces d'étoffe, ainsi que les lisières des deux pièces sur lesquelles était tissée la marque du fabricant.

» L'information a établi que ces lisières et le morceau d'étoffe coupé avaient été enfermés par Vandeputte, dans une malle placée dans la chambre qu'il habite, et avaient été brûlés par la concubine de cet accusé, postérieurement à la constatation du vol.

» Le grenier de la forgede Vandeputte, à l'époque où a été commis ce vol, servait d'asile à Verschueve qui y passait la nuit dans un lit que son coaccusé y avait placé. Tous les objets volés ont été trouvés cachés à l'intérieur et aux alentours de ce lit. Il a été démontré que Verschueve avait couché dans ce même lit, la nuit du vol et tout au moins, de son propre aveu, la nuit du 2 au 3 novembre, avant la découverte de ces objets.

» Les bobines et les tissus soustraits étaient enfermés dans des sacs, à l'intérieur desquels se remarquaient des traces de moules que ces sacs avaient antérieurement servi à contenir. L'information a constaté que ces sacs appartenaient à Welghe qui exerce précisément la profession de marchand de moules. Des sacs similaires ont été trouvés au domicile de cet accusé.

» Vandeputte, Verschuere et Welghe avaient passé ensemble la soirée du 1er novembre et ont été vus, tous trois réunis, quelques heures avant le vol. »

LA CATASTROPHE DE COMPIÈGNE

Compiègne, 24 mai. — Des témoignages de sympathie, des télégrammes et des lettres continuent à affluer des personnes qui s'associent à cette douleur sans limites.

Les amis, les parents se trouvaient aujourd'hui à Compiègne, à l'*hôtel de la Cloche*, au nombre de 21, attendant le résultat des recherches avec une anxiété mortelle ; mais les efforts se succèdent et l'on ne retrouve rien ; le champ d'investigation, le bief dans lequel sont les cadavres, a plus de 60 mètres de large sur près de 13 kilomètres de long.

D'immenses filets ont été tendus; les bateliers sondent constamment le lit de la rivière, tandis que d'autres, munis de cordes terminées par un crochet, la sillonnent constamment, mais cela en pure perte.

Un seul point n'a pu être fouillé, c'est celui de la chute des eaux au barrage, parce que la violence des rapides empêche d'approcher à plus de 15 mètres.

Des scaphandriers ont été mandés à Chauny; ils arriveront demain, et, si leurs recherches n'aboutissent pas, il n'y aura plus qu'à attendre. L'été, les cadavres mettent ordinairement trois à quatre jours pour remonter à la surface, mais l'hiver le dégagement de gaz intérieurs qui gonflent les corps leur fait déplacer un plus grand volume d'eau et est plus lent à se produire.

Avec le temps que nous subissons, il faudra peut-être 6 ou 7 jours, et encore n'est-on pas sûr de les apercevoir, car, s'ils remontent la nuit, ils peuvent échapper aux regards et être charriés par les eaux, et jetés par-dessus le barrage de Verberie.

Ce soir, on a réussi à faire partir la famille de Compiègne pour lui éviter le poignant tableau des corps tuméfiés.

Seul, M. Toussin s'est obstiné à rester, M. Bonte est avec lui; M. Raymond Bommart, qui accompagne sa femme entièrement en voie de guérison, viendra demain.

Pendant toute la journée, malgré la pluie, une foule énorme a stationné à l'endroit du sinistre. Avec MM. Bonte et Toussin sont restés MM. Bommart père, M. et Mme Grymonprez et M. Delesalle.

Les recherches, continuées jusqu'à huit heures, ont été sans résultats.

Demain celles des ponts et chaussées porteront vers le barrage de Verberie, tandis que les scaphandriers, opérant pour un assureur du bateau, travailleront à la Venette vers six heures du matin et auront surtout pour effet de renflouer le bateau bien qu'il paraisse peu probable qu'il y ait personne dessous, puisque hier, il a été retourné et sondé et déplacé de près de deux mètres.

NORD

M. le sous-préfet Isaac. — Un journal opportuniste de Fourmies assure que M. Isaac est toujours sous-préfet d'Avesnes et qu'actuellement il est tout simplement en congé.

BELGIQUE

Elections provinciales. — Quelques élections provinciales ont eu lieu dimanche en Belgique.

A Tournai, M. Huet, libéral, a obtenu 1,405 voix, M. Lechantre, indépendant, 800, M. Roger, progressiste, 468, M. Marchal, socialiste, 63 ; ballottage.

A Leuze, le candidat catholique, M. Moulineau, passe à 53 voix de majorité.

A Malines, les deux candidats catholiques sont élus contre les socialistes.

A Bastogne le candidat catholique est élu.

Toutes les élections des catholiques ont eu lieu à une écrasante majorité.

La situation. — Les troupes qui devaient quitter le bassin de Charleroi ont reçu contre ordre.

Les mineurs qui font partie de l'Association du travail, malgré l'avis de M. Calléwaert, persistent à demander une augmentation de salaire et la journée de 8 heures.

Mons, 24 mai. — La grève sera complètement terminée demain, excepté à Pâturages où une section des chevaliers du travail paraît vouloir la continuer encore en vue de l'obtention de la journée de huit heures et de l'augmentation de salaires.

Un monument à la mémoire des Français morts à Anvers. — Un comité constitué à Bruxelles s'occupe de faire édifier à Anvers un monument à la mémoire des soldats français morts à Anvers en 1832 en combattant pour l'émancipation de la Belgique.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 24 mai.* — Hubert Delreux, boulevard de Metz, chez veuve Delreux. — Edouard Mesure, rue Paul Bert, 5. — Alphonse Machu, rue des Longues-Haies, 75. — Eugène Dehuschère, rue de Denain, cour Flamencourt, 13. — Léon Denis, rue Decrème cour Degryck, 4. — René Vandendresseche, rue d'Inkermann, 169 — Martha Lebouck, rue Saint-Amand, cour Thys, 8. — Jeanne Camhiez, rue de la Chapelle Carrette, 10. — Georgette Lievens, rue d'Alma, 250 — Florian Rosselle, rue de Denain, cour Dhallusn, 23. — Henri Capelle, rue d'Avelghem, 97. — Henri Delerue, rue du Fontenoy, 164.

Publications de mariages du 24 mai. — Oscar Leburque, négociant, à Roubaix, et Françoise Mazet, sans profession, à Paris. — Victor Fiévet, 25 ans, commis des douanes au Tonkin, et Alixe Lesimple, 18 ans, sans profession, à Saint-Satur (Cher). — Emile Bouquet, 27 ans, chef d'équipe à Pont-à-Vendin, et Zoé Goethelinck, 24 ans, sans profession, à Roubaix. — François Level, 20 ans, employé des contributions indirectes, à Roubaix, et Berthe Deforges, 18 ans, sans profession, à Vis-en-Artois. — Georges Mercier, 24 ans, garçon de café, à Roubaix, et Elise Jardez, 30 ans, couturière, à Paris. — Auguste De Collenstein, 35 ans, horloger, à Metz, et Elise Flinois, 25 ans, sans profession, à Roubaix. — Bruno Dejonghe, 25 ans, dessinateur, rue Saint-André, 3, et Mathilde Hanselin, 22 ans, sans profession, rue de la Gare, 85. — Emile Dhalluin, 24 ans, cultivateur, à Wasquehal, et Joé Carrette, 27 ans, sans profession, rue du Fresnoy, 13. — Arthur Mory, 26 ans, entrepreneur, rue Saint-Jean, 80, à Roubaix, et Laurine Bayart, 24 ans, sans profession, rue du Moulin, 108. — Alphonse Rousselle, 27 ans, employé de commerce, à Lys, et Angèle Putz, 21 ans, sans profession, rue Pierre-de-Roubaix, 55. — Jean Baptiste Leplat, 21 ans, sans profession, à Tourcoing, et Augustine Derville, 21 ans, sans profession, rue Saint-Vincent de Paul, 16. — Joseph Pensaert, 26 ans, ferblantier, rue Archimède, cour Destailleur, 3, et Marie Vandeputte, 24 ans, piquirière, rue du Fontenoy, 86. — Henri Vanhaesebrouck, 23 ans, rentreur, rue de Béthune, 38, et Flore Deleplanque, 23 ans, piquirière, rue de Lille, 196. — Arthur Desclouse, 22 ans, apprêteur, à Templeuve (Belgique), et Fidéline Beausire, 37 ans, ménagère, rue de la Tuilerie, 26. — Adolphe Tiberghien, 25 ans, marchand de tissus, rue d'Inkermann, 159, et Florine Lardemer, 24 ans, marchande de tissus, rue de l'Epeule, 196. — François Tiberghien, 25 ans, dessinateur, rue Latue, 31, et Silvie Glorieux, 27 ans, repasseuse, rue des Longue-Haies, 86. — Jules Chocreaux, 28 ans, teinturier, rue de Bavay, estaminet du Tilleul, et Justine Lemay, 33 ans, repasseuse, rue de Lannoy, 38. — Louis Vaeke, 26 ans, tisserand, rue Vallon, 48, et Irma De Mulder, 25 ans, soigneuse, rue Vallon, 48.

Pierre Parent, 29 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 94, et Marie Peinturier, 32 ans, peigneuse, rue des Longues-Haies, 94. — Henri Loncke, 25 ans, tisserand, rue des Longues-Haies cour Jenart, et Marie Mesdagh, 21 ans, tisserande, rue de Longues-Haies, cour Jenart, 14. — Emile Dacmine, 25 ans, tisserand, rue des Fondeurs, cour Vienne, 21, et Hélène Sickman 26 ans, tisserande, rue Decrème, 89 — Benoit Cornelis, 24 ans, tisserand, rue de la Paix, et Renilde Vantourout, 21 ans, soigneuse, rue des Filatures, cour Cornil, 7. — Charles Donsaere, 29 ans, peigneur, à Mouscron, et Clémence Vercoutère, 17 ans, soigneuse, à Roubaix. — Louis Jacques, 36 ans, peigneur, rue Meyerheer, et Julie Dagniaux, 22 ans, soigneuse, rue Saint-Laurent, cité Saint-François, 31. — Julien Six, 23 ans, ouvrier à Roubaix, et Julie Prey, 22 ans, servante, à Quadrypre.

Déclarations de décès du 23 mai. — Casimire Lemahieu, 81 ans, sans profession, boulevard de Beaurepaire, chez Dehuigne Lemahieu. — Pierre Axters, 15 jours, rue Bernard, cour Charlemagne-Mayot, 1 — Henriette Goethals, 62 ans, sans profession, Grande-Rue, 91.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 23 mai.* — Victor Midavaine, chemin des Cachots. — Célina Vierstrack, rue Saint-Joseph. — Charles Grimonprez, rue de Gand. — Marcel Desnrmont, rue de Gand. — Léon Lemain, rue des Poutrains. — Marguerite Beghin, rue du Bois. — Juliette Dumortier, chemin des Carliers. — Emile Verscant, rue Pré de la Bâtelle. — Désiré Hack, rue Delbaye. — *Publications de mariages.* — Modeste Dervaux, 48 ans, laitier, et Adèle Baudoin, 50 ans, sans profession. — Gustave Loridan, 25 ans, chauffeur, et Hélène Duhamel, 20 ans, soigneuse. — Adolphe Vanbecke, 26 ans, mécanicien, et Marie Parent, 22 ans, bonnetière. — Jean-Baptiste Leplat, 34 ans, sans profession, et Augustine Derville, 21 ans, sans profession. — Camille Callaert, 21 ans, tisserand, et Elise Vandenbossche, 20 ans, bobineuse. — Georges Vanhee, 34 ans, géomètre, et Anna Hobon, 19 ans, sans profession. — Henri Lebrun, 38 ans, trieur, et Marie Grnart, 40 ans, sans profession. — Désiré Druez, 25 ans, rattacheur, et Marie Delcour, 25 ans, soigneuse. — Paul Volt, 31 ans, trieur, et Hermance Deportere, 34 ans, sans profession. — Camile Catry, 26 ans, garçon brasseur, et Marie Roose, 30 ans, cuisinière. — *Mariage.* — Ferdinand Naessens, 30 ans, forgeron, et Céline Dubrulle, 31 ans hobineuse. — *Déclarations de décès du 23 mai.* — Alfred Devaux, 3 ans 4 mois, rue du Tilleul. — Angustin Scalbert, 57 ans 6 mois, trieur, rue du Blanc-Seau. — François Vanhamme, 73 ans 10 mois, hobineur, rue de Wasllly. — Laure Six, 30 ans 3 mois, soigneuse, Hopital-Civil, rue Nationale.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BERNAERT-GOETHELS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame